

# Procès-Verbal du Comité de programmation du 28 Avril 2021

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
<b>PUBLICS</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>			<b>5</b>
<b>PRIVES</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

T /S	NOM PRENOM	P/A/E	T /S	NOM PRENOM	P/A/E
<b>COLLEGE PUBLIC</b>			<b>COLLEGE PRIVE</b>		
<b>T</b>	<b>WIRTH Thierry</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>MAIRAL Jean-Claude</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>CUISSET Elisabeth</b>		<b>S</b>	<b>SICARD Eric</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>MORIER MIZOULE Sandrine</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>DUBOISSET Didier</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>BONNET Pierre</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>VERRIER Michel</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>LAPLANCHE Gérard</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>JACQUES Marie Agnès</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>POUZADOUX Véronique</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>DE WYS Monique</b>	<b>P</b>
<b>T</b>	<b>GILBERT Jacques</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>DA CONCAICAO Alain</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>SEGUIN Noelle</b>		<b>S</b>	<b>PINARD-LEGRY Bruno</b>	<b>P</b>
<b>T</b>	<b>REBOUL Daniel</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>DUBUSSET Fabrice</b>	<b>E</b>
<b>S</b>	<b>DESCHAMPS Martine</b>		<b>S</b>	<b>DUMON Albert</b>	
<b>T</b>	<b>De CHABANNES Jacques</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>RABY Claude</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>QUATRESOUS Martine</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>RIDJALI Fayed</b>	
<b>T</b>	<b>CARRIAS Marc</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>BOURDIER Geoffrey</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>MOREL Matéo</b>		<b>S</b>	<b>ESTEVE Marc</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>BEAUBAIS Denis</b>	<b>P</b>	<b>T</b>		
<b>S</b>	<b>BARDIN Stéphane</b>		<b>S</b>	<b>SAC David</b>	<b>P</b>
<b>T</b>	<b>BILLEBAUD Brigitte</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>VERNEZY Jean-Yves</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>DESPAX David</b>		<b>S</b>	<b>FIDAN André</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>BERRAT GILLES</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>PRULHIERE Frédéric</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>MARTINET-SCHIRCH Christelle</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>MOMMESSIN Joseph</b>	<b>P</b>
<b>T</b>	<b>VERNISSE Alain</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>PAULET Eric</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>PARRET BONMARTIN Aude</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>BLANQUART Pascale</b>	<b>E</b>
			<b>T</b>	<b>LOUVETON Christiane</b>	<b>P</b>
			<b>S</b>	<b>DEVOUCOUX Bernard</b>	<b>E</b>
			<b>T</b>	<b>Aurelie JACQUET</b>	<b>P</b>
			<b>S</b>	<b>Philippe BESSENAY</b>	<b>P</b>

Nom prénom	organismes	P/A/E
<b>Anne ROUSSAT</b>	Conseil départemental Allier	<b>P</b>
<b>Nicolas MOUSSERIN</b>	Conseil départemental Allier	<b>P</b>
<b>Marie-Annick DAVERDIN</b>	Conseil Départemental Puy de Dôme	<b>E</b>
<b>Amélie VAUFREY</b>	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	<b>P</b>
<b>Michel CLAIRET</b>	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	<b>P</b>
<b>Stéphane ZAPATA</b>	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	<b>P</b>
<b>Florentin GEORGESCU</b>	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	<b>P</b>



.....

### **1. Préalable**

Le Président informe les membres présents qu'en raison de la COVID 19, la réunion a été avancée et co-organisée en visio.

Rappel de l'ordre de jour:

- Validation du dernier compte-rendu
- Information de la Région Aura sur le dispositif Leader
- Examen des dossiers

### **2. Approbation du dernier compte-rendu de la consultation écrite du 24 Février 2021**

Le dernier compte-rendu a été transmis à l'ensemble des membres du comité joint à l'invitation.

En l'absence d'autres corrections, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **3. Point d'actualité Leader**

Mme Vaufrey de la région Aura référente Leader de notre GAL, apporte des informations sur Leader.

L'enveloppe Leader complémentaire sollicitée par le GAL Vichy-Auvergne sera connue courant de la première quinzaine du mois de mai.

En raison des élections départementales et régionales, le lancement du nouvel appel à projet Leader pour la période 2023-2027 sera décalé et donc lancé fin juillet.

### **4. Examen des dossiers**

#### **a) Commune du Vernet : Aménagement d'un espace de stockage mutualisé au sein du site arboricole de Beaudechet**

Le Pôle arboricole de Beaudechet située sur la commune de Le Vernet accueille les activités arboricoles du Jardin Conservatoire et de l'association des Jardins de Cocagne. Créé en 1993 le verger conservatoire a pour but la sauvegarde du patrimoine fruitier et viticole de la région de Vichy. Outre les visites du site, les bénévoles de l'association conseillent et transmettent leurs savoir-faire en matière d'arboriculture fruitière.

Les Jardins de Cocagne disposent d'une parcelle de 1,5 hectares, mise à disposition par la municipalité, sur laquelle sont plantés 1000 pommiers et poiriers ainsi que divers petits fruits rouges (fraises, framboises, cassis, groseilles, etc.) certifiés biologiques. Une équipe de salariés en insertion (CDDI Pass'IAE) entretient et travaille le site toute l'année. Le verger doit entrer en production en 2022. De nouveaux salariés viendront compléter l'équipe en saison de production.

Le projet porte sur la réhabilitation d'une grange située dans le corps de ferme de Beaudechet dans laquelle seront aménagés 3 espaces favorisant le développement de l'activité des Jardins de Cocagne :

- 1- un espace de stockage-maturation\* des fruits à pépins produits sur le site,
- 2- un espace de conditionnement,
- 3- un espace d'accueil du public pour la vente directe et l'organisation d'animation.

Les aménagements du pôle arboricole sont dimensionnés afin de permettre des mutualisations avec d'autres acteurs du secteur afin de contribuer à la structuration de la filière, notamment dans le cadre du Plan Alimentaire Territoriale porté par Vichy Communauté.

**Coût total du projet : 96 377.04 € HT**

**FEADER sollicité : 77 101.63 €**

**FEADER obtenu : 77 101.63 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 14.**

### **La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité et félicitent l'association Jardins de Cocagne Pays Vichy-Auvergne pour le travail mené et l'emploi apporté sur le secteur (22 ETP).

#### **b) CC Saint-Pourçain Sioule Limagne : Accompagner les entreprises à la Maitrise de l'Énergie**

Contexte : Les 800 entreprises artisanales de la CC Saint-Pourçain Sioule Limagne ont un impact important sur l'environnement. L'augmentation du prix de l'énergie, la raréfaction des ressources et l'augmentation des prix des matières premières font de l'optimisation des ressources un impératif. La CC Saint-Pourçain Sioule Limagne venant d'adopter son PCAET souhaite accompagner au mieux les entreprises dans leurs démarches.

Objectif : Accompagner les entreprises du territoire à diminuer leur impact énergétique et environnemental tout en maintenant une activité économique propice au développement du territoire.

Présentation du projet : Le programme d'action se déroulera autour de 6 axes :

- Identifier les enjeux et cibler les secteurs stratégiques
- Communiquer auprès des artisans sur les diagnostics flux et les visites énergies
- Prospector en fonction des secteurs stratégiques retenus
- Réaliser les diagnostics environnement : diagnostics flux ou visites énergies
- Sensibiliser les entreprises ayant des projets immobiliers sur le volet environnemental et énergie
- Monter les dossiers d'aides et effectuer le suivi des bénéficiaires

Ce projet va renforcer l'attractivité de la communauté de communes. 18 entreprises artisanales des secteurs de la boucherie, boulangerie, brasserie vont être sollicitées prioritairement. L'objectif est de baisser de 25% la consommation d'énergie.

**Coût total du projet : 17 325 € HT**

**FEADER sollicité : 13 860 €**

**FEADER obtenu : 13 860 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

#### **c) Commune de Saint-Pourçain-Sur-Sioule : Développement des outils numériques et de la communication**

La municipalité de Saint-Pourçain s'est lancée dans un projet ambitieux motivé par une réelle demande de la part de nos administrés.

Le chantier du numérique comprend plusieurs supports que nous souhaitons développer afin de garantir la diffusion d'une information de qualité au plus grand nombre.

Pièce centrale de ce projet, le site internet apportera de nombreux services en ligne qui n'existaient pas jusqu'à présent : actualité personnalisée, paiements ou réservations en ligne, inscriptions et démarches dématérialisées et accès à de plus nombreuses informations administratives, citoyennes, juridiques et sur la vie locale.

A l'image du nouveau site, ce projet de développement vise à améliorer les démarches du quotidien de nos administrés qui y trouveront une nouvelle interface permettant une meilleure interactivité. Ce futur site, vitrine numérique de choix, viendra mettre en valeur les atouts de notre ville tout en améliorant son ergonomie pour l'ensemble des usagers.

Le site actuel n'est pas adapté aux nouveaux services envisagés avec une très faible fréquentation 85 utilisateurs par semaine.

**Coût total du projet : 17 596 € HT**  
**FEADER sollicité : 14 904.80 €**  
**FEADER obtenu : 14 076.80 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

Une interrogation est soulevée sur l'opportunité d'ouvrir ce genre de site à une échelle communautaire plutôt que locale.

d) **CC Entr'Allier Besbre et Loire : Mise en place d'une animation territoriale en matière de développement durable de l'environnement**

La communauté de communes, durant l'élaboration de son projet de territoire et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en cours de validation, a identifié de forts enjeux en matière de développement durable, de préservation de la biodiversité et des paysages.

Fort de ce travail collectif réalisé ayant conduit à la réalisation d'un diagnostic partagé complet et un plan d'action à déployer, il est ainsi envisagé le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission « Développement Durable et Environnement », dont ses principales missions seraient de :

- initier et mettre en œuvre des actions en matière de développement durable, d'environnement et de gestion des milieux aquatiques visant à la préservation de la biodiversité à l'échelle intercommunale (site natura 2000, zones inondables, zones humides, forêts anciennes, trames vertes et bleues, etc) ;
- déployer des projets liés au programme d'actions du PCAET sur les thématiques identifiées ci-dessus et aux contrats de rivières ;
- mettre en valeur les richesses écologiques présentes et notamment les trois principaux cours d'eau traversant le territoire intercommunal (Loire, Allier, Besbre)
- développer des actions d'animation et de sensibilisation auprès de la jeunesse et de la population locale autour des richesses naturelles du territoire
- engager et animer une réflexion collective sur la préservation des paysages

**Coût total du projet : 22 575.22 € HT**

**FEADER sollicité : 18 060.18 €**

**FEADER obtenu : 18 060.16 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

Il est suggéré de diffuser le profil de poste aux membres du comité de programmation.

Le Président alerte le porteur de projet et les membres du comité de programmation sur la question de la reconduction des postes. Une réunion prochaine du comité sera organisée sur les nouvelles orientations que devra prendre le programme Leader au vu de l'enveloppe complémentaire et des crédits restants.

e) **CC Entr'Allier Besbre et Loire : Promotion économique et touristique du territoire communautaire**

La CCEABL a élaboré son projet de territoire en associant les élus et forces vives du territoire. Adopté en juin 2019, ce dernier a mis en lumière les enjeux liés au développement économique et touristique, à l'attractivité du territoire et l'accueil de nouvelles populations. Ainsi, le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour la promotion économique et touristique du territoire s'intégrerait dans un objectif global de développement et d'attractivité du territoire communautaire et en coordination, notamment avec le service communication.

Ses principales missions seront de :

- Collaborer à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de développement territorial dans toutes ses composantes en contribuant au bon déroulement de tous projets générateurs d'attractivité pour le territoire communautaire
- Participer à la valorisation de l'image du territoire, de ses savoir-faire et de ses acteurs et au développement d'une notoriété accrue au niveau local, régional et national et au-delà ;
- Initier et mettre en œuvre des actions proactives, volontaristes et innovantes de promotion, de positionnement et de mise en marché des offres économiques, commerciales et touristiques du territoire
- Contribuer à accompagner les projets des structures dédiées aux entreprises dans une logique partenariale (clusters, pépinières, associations et clubs d'entreprises, etc...)

**Coût total du projet : 22 575.22 € HT**

**FEADER sollicité : 18 060.18 €**

**FEADER obtenu : 18 060.16 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

Il est suggéré de diffuser le profil de poste aux membres du comité de programmation.

**f) ASSOCIATION BARIZIÈRE DES POSSIBLES : LES RENCONTRES DE BARIZIÈRES**

L'Association Barizière-des-Possibles présentera sur deux week-ends, du 3 au 12 septembre 2021 à Barraix-Bussolles, les « Rencontres de Barizière » :

- Présentation de la pièce de Théâtre Par les villages de Peter HANDKE, jouée par des comédiens professionnels et amateurs avec certainement l'association de la fanfare de Lapalisse. Ce texte raconte la rencontre du monde urbain et du monde rural et ouvrier par le biais d'un héritage. A travers les personnages bien trempés et unique de ce texte, chacun sera spectateur de la vie et d'un territoire.

- Présentation de séances Cinéma un film qui emmènera à la découverte des personnalités du territoire. Après avoir déjà réalisé les portraits de deux agriculteurs de Barraix-Bussolles, le réalisateur Philippe Vincent reprend le tournage qui se fera sur plusieurs mois jusqu'au rendez-vous des rencontres de Barizière pendant lesquelles sera projeté le film.

- Un espace ouvert et en plein air fera profiter d'expositions artistiques imaginées par divers artistes plasticiens locaux; des rendez-vous musicaux; des ateliers de découverte comme la sculpture, animée par une sculptrice professionnelle; des conférences sur divers sujets: permaculture, microorganisme etc...

Un espace buvette et restauration imaginé avec des producteurs locaux sera également proposé pour rendre chaque évènement plus convivial et festif.

Vigilance des organisateurs pour tenter de cerner les plaisirs et les peurs de chacun et entrevoir l'empreinte globale qu'ils laissent sur le pays de Lapalisse et du Bourbonnais.

Cet évènement associe des professionnels et des amateurs. La manifestation d'essai l'année dernière avait réuni plus de 1000 participants.

**Coût total du projet : 18 602.46 € HT**

**FEADER sollicité : 11 905.57 €**

**FEADER obtenu : 11 905.56 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

### **g) Commune d'Artonne : Etude signalétique touristique**

La commune d'Artonne est une petite cité de caractère labellisée depuis 2016. Des travaux sont réalisés régulièrement pour améliorer le cadre de vie et l'accueil touristique. Aujourd'hui aucune signalétique cohérente n'est présente.

L'intérêt d'organiser un diagnostic et un plan d'action par un bureau d'études s'est avéré prioritaire.

**Coût total du projet : 21 150 € HT**

**FEADER sollicité : 16 920 €**

**FEADER obtenu : 16 920 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

Il est souligné l'intérêt d'avoir une charte graphique car cela apportera une homogénéité dans la signalétique future. Ce genre d'étude est absolument indispensable.

### **h) Commune de Creuzier le Vieux, Site Saint-Martin, une nécropole mérovingienne à inscrire dans l'histoire locorégionale**

Contexte : Dans le sillage de la Via Allier, initiée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et dans l'axe de la stratégie patrimoniale portée par Vichy-Communauté, les communes de Creuzier-le-Vieux, Saint-Germain-des-Fossés et Billy ont souhaité profiter de cette dynamique pour promouvoir leur patrimoine. Le projet « Nord rivière Allier » a pour vocation de présenter des sites variés (une nécropole mérovingienne (VIe – VIIIe siècle), un prieuré référencé à Cluny, une forteresse du Moyen Âge (Fin du XIIe siècle), une forêt alluviale, des coteaux, des points de vue) et de créer les conditions pour les rallier à vélo ou à pied. In fine, cet itinéraire contribuera à étendre le réseau du parcours utilitaire, du loisir, du sport, et par dérivé du voyage (cyclotourisme, grande itinérance). Ces pratiques sont en croissance, encouragées et promues par la région AuRA. Elles sont aussi économiquement profitables au territoire : un touriste itinérant dépense 15 à 20 % de plus par panier moyen journalier qu'un client en séjour (Chiffres Vélo & Territoires 2018).

Les opportunités :

- La connexion à terme de la Via Allier/V70 à l'EuroVélo6 (Saint-Brevin-les-Pins en France - Constanța en Roumanie)

- La connexion possible avec la Via Sancti Martini, labellisée Itinéraire culturel d'Europe, qui va de la Hongrie à Tours et passe par la Montagne-bourbonnaise, Vichy, Cognat-Lyonne et Charroux.

Projet :

En parallèle du travail collectif mené sur le cheminement, la commune de Creuzier-le-Vieux souhaite affiner la connaissance de son site mérovingien, en sommeil depuis 30 ans. C'est un préalable qui lui semble nécessaire et responsable. Il est donc programmé de le soumettre à expertise et d'inventorier/classer les mobiliers archéologiques collectés et les espaces naturels remarquables, pour appuyer les opérations de valorisation sur des données fiables et protéger ces ressources identitaires.

En plus de certains aménagements, cette action intègre un volet promotionnel simultané :

- Animations coordonnées par des professionnels avec la contribution des associations locales (Balades théâtralisées, enquêtes familles/ados).

- Implication du nouveau Conseil jeunes et rapprochement avec le réseau éducatif pour des opérations de découverte/sensibilisation

- Partenariat avec Vichy Destinations sur la mise en place de visites guidées et intégration dans les outils de communication départementaux et régionaux

- Communication externalisée pour constituer la mémoire collective et améliorer l'image publique

Cette démarche ouvre la commune sur l'extérieur et la lie directement :



- à Vichy, Cusset et à Molles (site de la Couronne), par l'histoire : Antiquité, Antiquité tardive et haut Moyen Âge.
- au Programme Collectif de Recherche, interdépartemental, basé sur l'observation de la mise en place et du fonctionnement des agglomérations le long de la rivière Allier, entre le II<sup>e</sup> siècle av. J.C. et le XIV<sup>e</sup> siècle ap. J.C. Tout cela, au bénéfice d'une agglomération aujourd'hui exposée par la candidature UNESCO de la ville de Vichy.

**Coût total du projet : 135 594.48 € HT**

**FEADER sollicité : 108 475.58 €**

**FEADER obtenu : 108 475.58 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**i) Commune de Maringues, rénovation de la place des Marronniers et valorisation du patrimoine remarquable afin d'améliorer l'attractivité du centre bourg**

La commune de Maringues, environ 3200 habitants est la commune principale de la communauté de communes Plaine Limagne (CCPL).

Sa population est croissante depuis plusieurs années car elle présente l'avantage de se situer à 30 minutes maximum de Vichy ou Clermont et 20 minutes de Riom ou Vichy.

Néanmoins son centre bourg, comme toutes les communes de la première et deuxième couronne de l'agglomération clermontoise, souffre au niveau commercial. L'activité économique est parfois difficile à maintenir de par cette position géographique qui en fait une ville dortoir.

Le conseil municipal souhaite redonner une dynamique économique forte à la commune.

Un travail a d'ailleurs été engagé en ce sens avec la CCPL qui avait recruté sur 2019-2020 un manager de centre bourg.

Le marché du lundi avec notamment le marché à la volaille est un moment fort de la vie « économique » hebdomadaire. Ce marché, se déroule sous la halle aux volailles, draine un nombre important de chalands, bien au-delà du territoire maringois.

De plus le patrimoine historique de la commune est particulièrement remarquable : hôtel des ducs de Bouillon, tanneries des bords de Morge, halle aux volailles, église saint Etienne...

Afin de valoriser ce patrimoine et de redynamiser l'activité économique de la commune, il a été mené une réflexion sur un développement global du centre bourg.

Celui-ci comprend plusieurs axes :

- La mise en valeur lumineuse des bâtiments remarquables (tanneries, halle au marché, église, escaliers rue de Bouillon...) Celle-ci doit permettre d'organiser ensuite des visites nocturnes en lien avec l'office de tourisme de Riom.
- La restructuration complète de la place des marronniers qui doit permettre de dynamiser et valoriser le marché du lundi et les commerces de centre-ville. En installant sur cette place des jeux d'enfants, des bancs et de la végétation agréable l'idée et de faire revenir sur ce secteur des populations (notamment nous avec jeunes enfants et familles) qui l'avaient délaissé.
- L'acquisition de cabanes destinées à un marché de producteurs, voire un marché nocturne en été et un marché de Noël en hiver.

**Coût total du projet : 210 914.31 € HT**

**FEADER sollicité : 120 745.45 €**

**FEADER obtenu : 120 745.45 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.



## j) Office de tourisme Lapalisse : Développement de l'accueil vélo sur le territoire

Contexte :

Dans un contexte durable, la mobilité douce en général et la pratique du vélo en particulier sont en plein essor. Une pratique de plus associée à la dimension loisirs. Aujourd'hui, le Pays de Lapalisse, territoire propice aux activités de plein air, est le point de départ de 3 boucles cyclables départementales mais n'est doté d'aucun équipement dédié. De plus, de nombreuses routes se prêtent à la pratique cyclotouristique mais aucun prestataire spécialisé n'est présent dans un rayon de 25 km. Dans cette démarche, l'office de tourisme, le camping de Lapalisse et 2 hébergeurs du territoire viennent d'être labellisés « Accueil Vélo ».

Objectifs :

- Renforcer l'orientation vers les activités de pleine nature du territoire
- Créer une nouvelle offre touristique valorisant le patrimoine local (ex : Nationale 7 historique) différemment, en s'inscrivant dans une démarche durable
- Développer de nouvelles offres induites (forfaits, évènementiels...) afin de commercialiser l'offre touristique annexe existante (sites, circuits courts, restauration...)
- Participer et compléter le maillage territorial

Présentation du projet : Il s'agit de continuer à travailler autour des nouvelles tendances de séjour émergentes, valorisées à l'échelle départementale et régionale : tourisme bienveillant et slow tourisme, outdoor, itinérance... Au-delà de proposer de la location de VAE, le projet vise à s'inscrire dans une démarche globale destinée à valoriser le label Accueil Vélo et à travailler des boucles locales accessibles à tous dans leur praticabilité, en lien avec les réseaux départementaux, interdépartementaux et nationaux existants.

- Mise à disposition d'un parc de VAE VTC (utilisation sur les boucles départementales, les chemins de randonnée praticables et sur les boucles locales développées)
- Mise en place de services pratiques (stationnements, dépannages...)
- Développement de boucles locales pour les néophytes et de connexions pour les chevronnés, mises en valeur via une application spécialisée

**Coût total du projet : 33 137.69 € HT**

**FEADER sollicité : 26 510.15 €**

**FEADER obtenu : 26 510.14 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

## k) Vichy Communauté : Implantation de toilettes à lombricompostage au Plan d'eau de Saint-Clément

Depuis plusieurs années, Vichy Communauté s'engage dans une politique d'aménagements responsables intégrant les enjeux de développement durable. Les aménagements récents sur le Plan d'eau de Saint-Clément ont sensiblement augmenté le nombre de visiteurs annuels. Les travaux d'ouverture d'un sentier permettant de faire le tour du Plan d'eau devraient encore booster davantage la fréquentation. Pour ces raisons et dans le but d'augmenter la qualité des services auprès des usagers du Plan d'eau de Saint-Clément, la collectivité a décidé de mettre en place 2 nouvelles cabines de toilettes éco-responsables, accessibles au personne à mobilité réduite, le site étant labélisé Tourisme et Handicap.

La technologie à lombricompostage a été retenue pour ces futures implantations. Aucune consommation d'eau ni d'électricité n'est nécessaire. Les matières récupérées sont valorisées (compostage des matières sèches par les lombrics et évacuation des urines vers un centre de traitement).

Ce site accueille entre 40 et 50 000 visiteurs par an.





**Coût total du projet : 52 000 € HT**

**FEADER sollicité : 41 600 €**

**FEADER obtenu : 41 600 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

La question aurait pu se poser d'en installer sur d'autres sites à l'échelle du Pays et de procéder à une commande groupée.

### **l) SCIC IMPULSIONS à Lapalisse : ZE BIG ECLOSIONS**

Dans l'Allier, la hausse du chômage se poursuit (+7% catégorie A), malgré la reprise d'activité. Cette croissance s'explique par l'arrivée de nouvelles personnes (licenciements économiques, glissement des catégories B et C) au chômage ne retrouvant pas d'emplois, principalement en raison du gel des embauches. En effet la crise sanitaire que nous rencontrons a mis en difficulté de nombreuses entreprises du bassin, en conséquence les offres d'emploi ont baissé de 75% en 12 mois. C'est dans ce contexte économique que les demandeurs d'emploi mais également les salariés d'entreprise, ont commencé à s'interroger sur leur avenir professionnel. C'est ainsi qu'en une année nous avons pu constater une augmentation de 7% de la création d'entreprise dans l'Allier, propulsant la région parmi les plus dynamiques en France.

A ce jour, les formations professionnelles ou accompagnement individuels à la création d'entreprise sont essentiellement axés sur le projet, en proposant aux intéressés des parcours qui ne sont pas toujours adaptés leurs envies, mais se basant sur la faisabilité du projet. Nous proposons un axe de travail différent

en mettant au cœur du projet l'Homme qui le porte. L'émergence de l'idée est venue d'un constat simple : pourquoi deux projets identiques n'auront pas le même résultat ? Tout simplement parce que les personnes qui les portent sont différentes. En partant de ce postulat nous avons décidé de mettre en place des accompagnements individualisés qui se construirait progressivement autour du porteur. Nous proposons aux personnes de construire autour de leur souhait d'entrepreneuriat, ainsi ils deviennent acteur de leur parcours.

Partant du constat que Les entreprises individuelles cessent plus rapidement leur activité que les sociétés. source : (Insee Première N°1751, avril 2019), le programme est conçu pour maximiser les chances de succès de l'apprenant.

« ZE BIG ECLOSIONS » est un programme complet et innovant qui permet à une personne de mieux cerner son appétence et son aptitude à la création d'entreprise ou d'activité. Au-delà de l'idée ou du projet, il s'agit de pouvoir vérifier en amont si le candidat a toutes les qualités et capacités requises pour se lancer en testant son « métier passion ».

Dans le cadre du programme « ZE BIG ECLOSIONS », l'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il possède toutes les qualités et pré requis nécessaires pour pouvoir se lancer dans l'aventure entrepreneuriale

Durant l'intégralité du parcours, un accompagnement individualisé est proposé : positionnement permettant la co-construction du parcours (phase 1), puis des suivis personnalisés ainsi que des et réajustements le cas échéant, en fonction de l'évolution, tout au long des phases suivantes. Le référent de l'action prend en charge de manière personnalisée cet accompagnement en disposant d'heures spécifiques attribuées en dehors des plages d'enseignement. Cet accompagnement permet au bénéficiaire rencontrant des difficultés particulières d'analyser et repérer les obstacles, définir de nouveaux objectifs, et trouver un



soutien psychologique. C'est aussi lors de ces échanges réguliers que le bénéficiaire et le référent pourront faire un point sur l'avancée du parcours et régler au fur et à mesure les problèmes périphériques rencontrés. L'intégralité des phases est bâtie selon une architecture modulaire qui couvre l'ensemble des contenus répertoriés pour les objectifs annoncés. Cette architecture modulaire ainsi que l'ajustement régulier permettent de construire, pour chaque bénéficiaire, un parcours adapté à ses besoins et à ses objectifs.

Il est à souligner que c'est le CPF qui finance le dispositif et pas les dispositifs Etat, Région, Département. 18 entrepreneurs sont suivis à Lapalisse, 6 emplois créés en CDI.

**Coût total du projet : 79 500 € HT**

**FEADER sollicité : 20 000 €**

**FEADER obtenu : 20 000 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

Après de longs échanges qui ont permis de bien comprendre l'intérêt du projet, les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité. Il est demandé au porteur de projet d'associer les services du Pays au rendu des travaux

#### **Dossiers à figer après avoir reçus l'instruction réglementaire de la Région**

Le projet « Mieux manger en Pays Vichy-Auvergne : restauration collective et alimentation durable », porté par Vichy Communauté et validé initialement le 25/11/2021, a obtenu sa complétude et il est figé sur le plan de financement suivant :

**Coût total du projet : 39 975,00 € HT**

**FEADER sollicité : 31 980,00 €**

**FEADER obtenu : 31 980,00 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 18.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

#### **Dossiers pour Avis**

- m) **SCIC COM.TOIT, CENTRALE SOLAIRE CITOYENNE SUR LE POLE ENFANCE DE BELLERIVE-SUR-ALLIER - L'énergie citoyenne, source du développement durable du Pays Vichy Auvergne**

La SCIC Com.TOIT Energie Citoyenne a pour finalité que les citoyens, et en particulier les habitants de Vichy Communauté ainsi que tous les acteurs économiques et politiques locaux, s'approprient la maîtrise de l'énergie qu'ils utilisent dans le cadre d'une production renouvelable et d'une consommation raisonnée. Créée en 2019, elle a axé son développement initial sur le déploiement de centrales solaires citoyennes sur le territoire de Vichy Communauté. Après avoir repéré des toitures viables appartenant à des collectivités, la SCIC a engagé toutes les démarches nécessaires à la mise en oeuvre de panneaux photovoltaïques : autorisations administratives, études structures, demande de devis, contrôles techniques obligatoires, demande de raccordement... Le Pôle enfance est l'un des 3 premiers sites retenus. L'objectif de la SCIC est de démontrer qu'il est possible de mettre en oeuvre un système économique viable durable, local et social de production d'énergie renouvelable. Il est précisé que le taux des réserves impartageables de la SCIC est de 57,5% des résultats. Les bénéfices dégagés serviront au développement de projets en corrélation avec les valeurs fondatrices de la SCIC définis dans ses statuts.

**Coût total du projet : 35 000 € HT**

**FEADER sollicité : 14 000 €**

**FEADER obtenu : 14 000 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**n) Comité Départemental EPGV, SPORT SANTE EN PAYS DE VICHY AUVERGNE**

La crise sanitaire a bouleversé les modes de vie des français. Entre confinements, couvre-feu et fermeture des clubs sportifs, la limitation des déplacements imposés a réduit fortement la pratique de l'activité physique au sein des 87 clubs de l'Allier (4500 licenciés). Le soutien d'initiatives novatrices et la pérennisation de l'existant semblent donc incontournables et indispensables à la continuité des activités du Codep Epgv Allier. Des projets sont en cours avec les communautés de communes et centre sociaux de la zone géographique Pays Vichy Auvergne.

Cinq structures ont fait part de leur intérêt pour le projet développé et apporteront leur soutien lors de la mise en place. Le Codep Epgv 63 dont une communauté de communes entre dans ce périmètre géographique a également assuré le Codep Epgv 03 de son implication et son soutien. Parallèlement des actions seront menées en commun avec le Contrat Local de Santé de Vichy Communauté : le village de la santé, les projets ATTRIHUM, SmartBear et Deprev.

Enfin, des projets innovants qui servent l'intérêt des territoires seront initiés pour répondre à des besoins identifiés par le Codep Epgv et actuellement non couverts sur ce même périmètre de compétence.

Toutes ces actions, soutenues par le fond Leader, partenaire essentiel à leur réalisation, se traduiront par un effort de communication intensive, à travers des communiqués de presse, et spots radio dans les médias locaux, des réunions d'information et la diffusion de flyers promotionnels.

**Coût total du projet : 24 092.69 € HT**

**FEADER sollicité : 15 419.32 €**

**FEADER obtenu : 15 419.31 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**O) Association Hors-Série, Champs d'Etoiles**

La compagnie Hors(e) Série est née de la passion que porte Mélie Philippot aux arts équestres et au spectacle. Artiste au parcours atypique, elle a côtoyé et travaillé pour de nombreux artistes, entre autres Mario Lurashi et Bartabas.

Alors que rien ne la prédestinait à ce métier, issue d'une famille modeste, habitant à la campagne, elle a très vite voulu devenir artiste, afin d'émouvoir, de faire rire, d'émerveiller. Si aujourd'hui ce rêve s'est réalisé, il lui a fallu faire preuve d'ambition, d'audace et beaucoup travailler. Mais le constat était clair : les campagnes ne sont pas les endroits propices pour réaliser ce rêve car elles ne permettent pas un accès facile à la culture. Elle a donc voulu apporter aux endroits reculés des spectacles de qualité, emprunts d'humour et de poésie avec pour acteur principal le cheval et surtout des spectacles accessibles au plus grand nombre.

Si, dans un premier temps, Hors(e) Série était une compagnie itinérante, proposant des spectacles en France et en Europe, elle a posé ses valises en janvier 2020 à Isserpent, petit village de l'Allier, afin d'y créer un théâtre équestre et une école de cirque. Malheureusement la pandémie a fortement impacté la compagnie, mais pas la motivation et la détermination de ses membres et artistes. Des spectacles ont été proposés l'été dernier, attirant un peu plus de 1300 personnes, l'école de cirque a ouvert ses portes en septembre 2020 et la compagnie a pu offrir



des spectacles de Noël dans les écoles, ainsi que des ateliers cirque au centre de loisirs des environs.

Ce projet a pour ambition l'amélioration de l'accueil des enfants de l'école de cirque et la création d'une salle de spectacle. Il aura entre autre à coeur d'aller à la rencontre d'un public n'ayant pas un accès facile à la culture, notamment les personnes isolées, âgées ou handicapées. Car les spectacles de la compagnie sont des spectacles où la poésie, le rêve et l'humour sont les maîtres mots.

Afin de décrire l'inspiration de la compagnie, nous pourrions citer le nom de très grand auteurs, écrivains, philosophes, nous pourrions écrire de merveilleuses et énigmatiques citations, mais il n'en sera rien. Car même si la lecture, la culture sont indispensables à l'épanouissement et à la créativité, la source d'inspiration première d'Hors(e) Série est et restera le cheval. Parce que sa force, sa fougue, son intuition, sa prestance, sa sincérité ... font qu'à ses côtés tout paraît possible. Parce qu'il s'agit là d'un être avec lequel on ne peut pas tricher.

Nous ajouterons à cela la joie du simple fait de vivre, d'inventer, de créer.

Et parce qu'il nous était inconcevable de "murer" cette inspiration, parce que le chant des oiseaux et le clapotis des sabots permettent de rêver tellement plus fort, nous citerons quand même Jules Renard :

"La campagne se prête à toutes les divagations du rêve"

Des spectacles écrits et joués par les artistes de la compagnie seront donc proposés sur place, mais également des temps de découverte des arts du cirque, du théâtre, de la danse et du spectacle.

Des temps de création seront proposés aux écoles, centres de loisirs, instituts médicaux éducatifs, Ehpad dans les locaux d'Hors(e) Série ou à domicile. Le fruit du travail de ces partenariats sera présenté au public. Car que l'on vive ici ou là, que l'on soit jeune ou vieux, handicapé ou non, que l'on ait de faibles moyens, l'accès à la culture devrait être le même pour tout le monde. Le droit à l'épanouissement, l'émerveillement, l'enrichissement culturel ne devrait pas être une chance ou un luxe. La culture n'est pas assez présente dans les campagnes, pourtant, elle est indispensable à l'épanouissement.

La compagnie Hors(e) Série a toujours été jusqu'à présent autonome dans le financement de ses projets. Aujourd'hui après 1 an de d'annulation des spectacles, donc des revenus, la donne change. Elle dispose quand même d'une partie des fonds et est très déterminée à mener à terme ce projet.

Car, comme disait André Malraux : "La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert".

**Coût total du projet : 43 160.26 € HT**

**FEADER sollicité : 27 622.57 €**

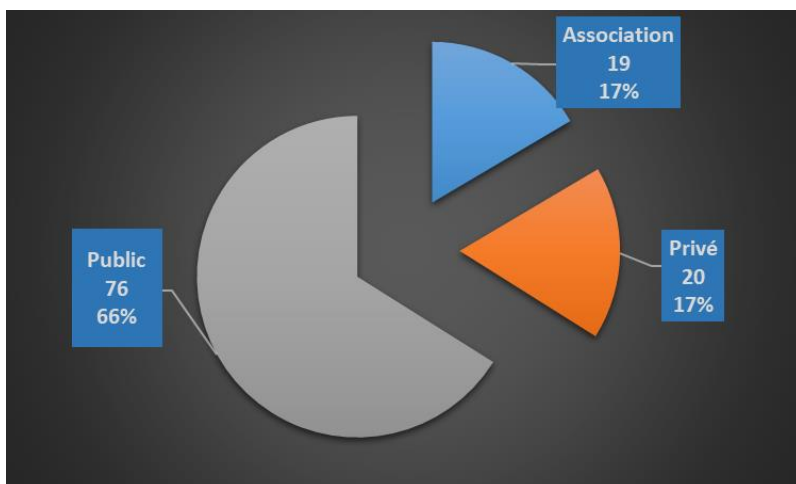
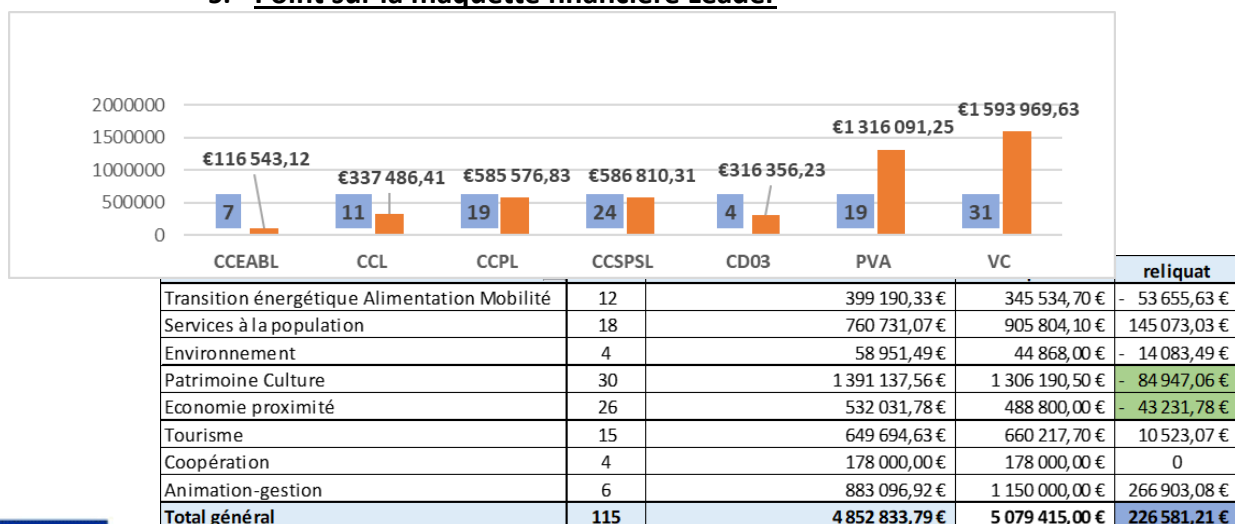
**FEADER obtenu : 27 622.56 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 14.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.



## 5. Point sur la maquette financière Leader



Le Président remercie l'ensemble des membres du Comité de programmation et la qualité des échanges.

Fin de la séance à 19H10.

Vichy le 28/04/2021

Le Président,

D. DUBOISSET